

Equipier d'Evacuation / Incendie – Equipier de Première Intervention (E.P.I)

Conformément au Code du travail (Articles L4141-1 et L4141-2)

l'employeur doit organiser une formation pratique et appropriée sur les risques pour la santé et la sécurité de tous ses salariés et les mesures prises pour y remédier

FORMATION EN PRESENTIEL

* Module complémentaire disponible en e-learning

Public

Cette formation s'adresse à l'ensemble des salariés

Objectifs pédagogiques

Apprendre à réagir efficacement face à un départ de feu :

- ✓ Intégrer dans son environnement de travail, la consigne de sécurité incendie ;
- ✓ Savoir utiliser l'extincteur à eau avec additif ;
- ✓ Savoir utiliser l'extincteur CO2 ;

Prérequis

Aucun

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

Modules de 1h30, 2 heures, 3 heures ou 4 heures

CONTENU

Interventions théoriques

- ✓ Le danger des fumées
- ✓ Les classes de feu et les moyens d'extinctions
- ✓ La prévention du risque incendie (entreprise-domicile)
- ✓ L'évacuation (rôle des divers acteurs de l'évacuation)
- ✓ La consigne interne en cas d'incendie

Interventions pratiques

- ✓ Savoir donner un message d'alarme
- ✓ Les moyens de première intervention mis à disposition : Extincteurs EP / CO2 / IDM rouge et vert / ...

Formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent.

Ils sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences.

ORGANISATION

Limite d'effectif

Modules de 3h et 4h : 12 participants

Modules de 1h30 à 2h : 10 participants

Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Étude de cas concrets (scénarii de feux divers)

Maniement d'extincteurs :

L'équipement est fourni et mis à disposition des stagiaires, encadrés par le formateur.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluations de satisfaction de la formation
L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées

- Attestation de formation délivrée si les compétences sont validées par le formateur

Support remis pour chaque participant